

4.5 DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS DU MILIEU HUMAIN

Cette section traite des aspects socio-économiques de la zone d'étude, en abordant successivement les éléments suivants :

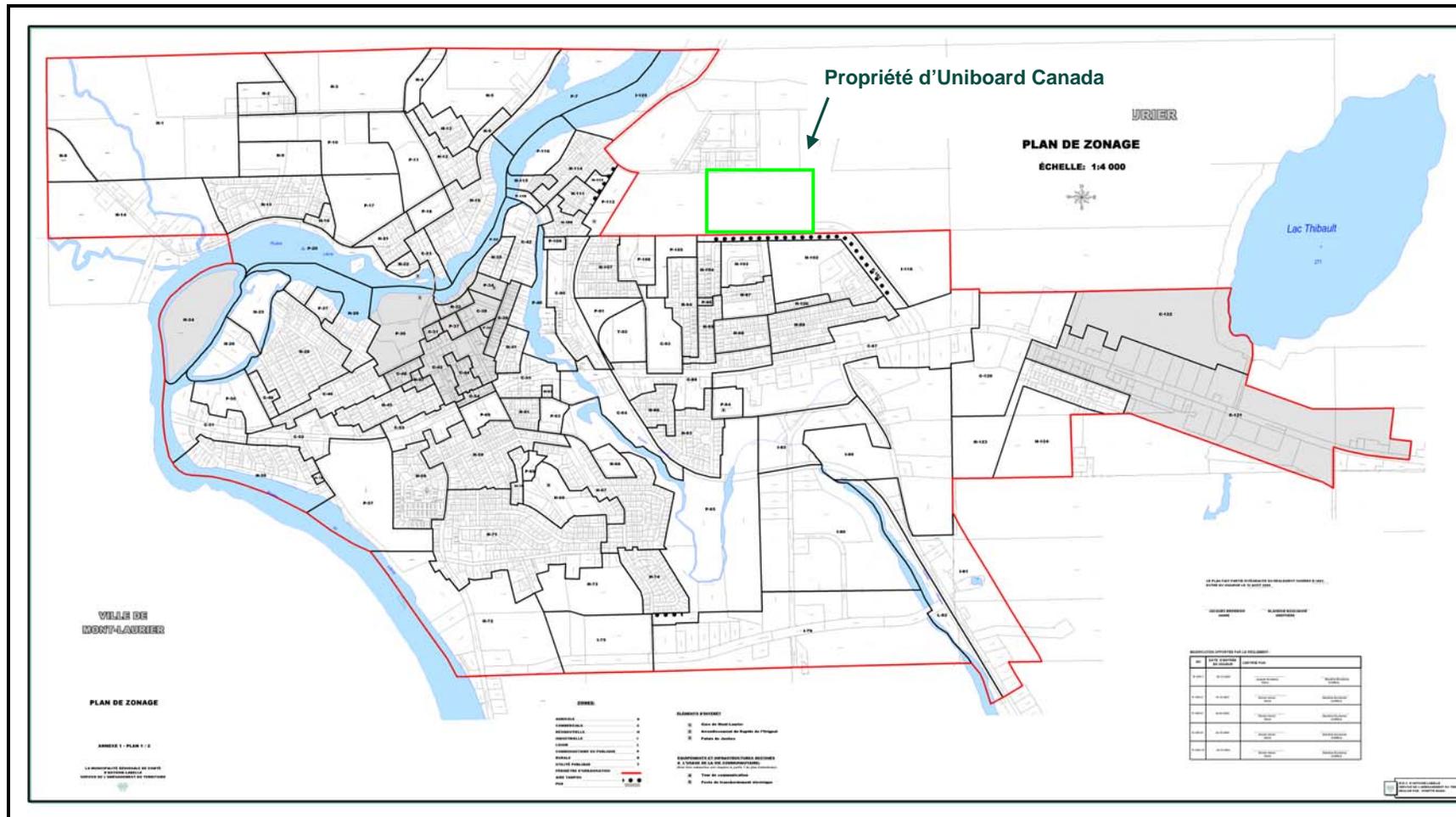
- l'utilisation actuelle et prévue du territoire
- infrastructures
- les profils social, économique, culturel et socio-sanitaire de la population concernée
- l'économie locale et régionale
- les préoccupations, opinions et réactions de la communauté locale

4.5.1 Utilisation actuelle et prévue du territoire

Les installations d'Uniboard Canada, sont localisées sur la rue Jean-Baptiste-Reid et sises sur le lot 931-2 du cadastre de Mont-Laurier. Les terrains sont la propriété de Uniboard Canada inc. La propriété de Uniboard Canada, unité d'affaires plancher, usine de Mont-Laurier, occupe un terrain destiné à un usage industriel en marge de la zone urbanisée de Mont-Laurier et d'une aire tampon. La Figure 4.14 illustre le plan de zonage de la municipalité de Mont-Laurier et la Figure 4.15 présente les entreprises dans le secteur industriel lourd.

On retrouve une zone d'emprunt de matériau granulaire au nord, un secteur forestier au nord et à l'ouest et une installation industrielle à l'est. Tel que rapporté sur le plan de zonage, quelques habitations (zone communautaire et publique) sont présentes immédiatement au nord-est de la propriété ainsi qu'au sud-est. Dans un rayon plus éloigné, les zones agricoles et commerciales de Mont-Laurier sont présentes à l'est et au sud. La présence des zones habitées à proximité des installations de l'usine d'Uniboard Canada inc. constitue une contrainte environnementale qui a su être gérée de façon appropriée au cours des dix-neuf années d'opération de l'usine.

Les nouvelles activités de valorisation énergétique de résidus ligneux n'apporteront aucune modification de l'utilisation actuelle du territoire.



Source : Plan de zonage, annexe 1 – Plan 1 / 2, la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, Service de l'aménagement du territoire.

Figure 4.14 : Plan de zonage de la municipalité de Mont-Laurier

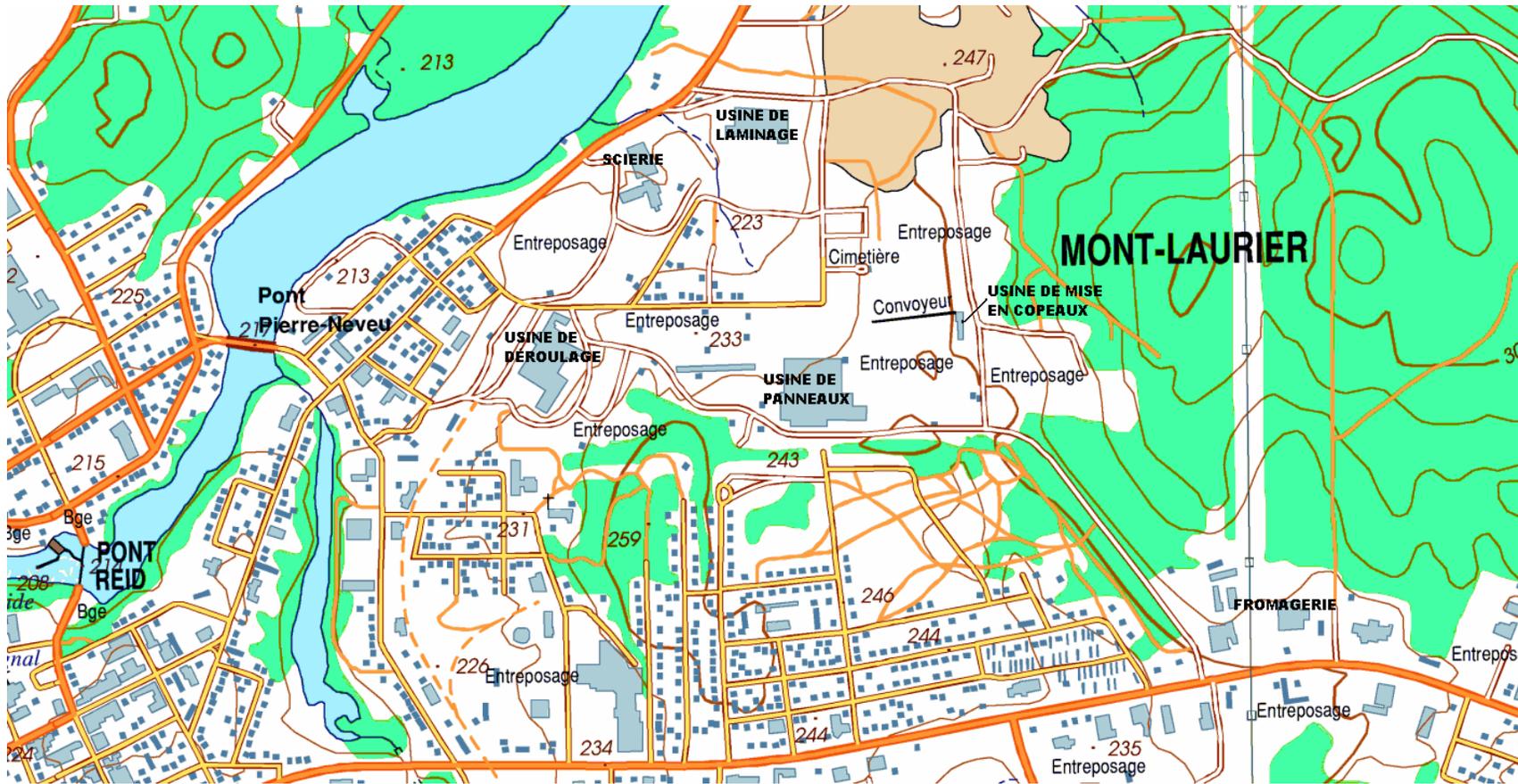


Figure 4.15 : Usines présentes dans le secteur industriel lourd

4.5.2 Infrastructures de services publics et communautaires

4.5.2.1 Routes

La ville de Mont-Laurier est située à la convergence des routes 117 et 309. Ces deux routes constituent les principaux liens de la MRC avec l'extérieur. Tel que présenté à la Figure 4.16, à partir de Montréal, pour se rendre à Mont-Laurier, il faut emprunter l'autoroute des Laurentides puis la route 117 nord. La route 117, qui se rend à Mont-Laurier, a d'ailleurs un statut de route nationale. Cette dernière permet de joindre l'Abitibi et le complexe hydroélectrique de la baie James. L'axe Gatineau - Mont-Laurier est desservi par la route 309 qui longe la rivière du Lièvre et relie Sainte-Anne-du-Lac à Buckingham. Ce territoire est également accessible par un réseau routier secondaire dont les routes 311 et 321 sont les routes collectrices reliant le plus de centres locaux. Plus au nord, le territoire est accessible par les chemins forestiers et le chemin de Parent.

Les distances routières des principaux points sont :

- Mont-Laurier – Montréal : 240 km
- Mont-Laurier - Val-D'Or : 293 km
- Mont-Laurier – Gatineau : 196 km



Source : Site Internet de la Ville de Mont-Laurier

Figure 4.16 : Carte des accès routiers

4.5.2.2 Chemin de fer

Le chemin de fer, familièrement appelé «le P'tit train du Nord», construit entre Saint-Jérôme et Mont-Laurier entre les années 1891 et 1909, a facilité la colonisation des cantons du nord et a beaucoup contribué au développement économique de la région en facilitant le développement de l'industrie manufacturière et en favorisant le tourisme. En effet, s'il permettait d'acheminer les produits du bois transformés vers la région métropolitaine et donc de donner de l'essor à l'industrie forestière de la région, il a également connu des jours de gloire durant les années 1920 à 1940 alors que le Canadien Pacifique a mis sur pied les trains de neige qui ont servi à transporter les skieurs de fin de semaine en provenance de Montréal. Le chemin de fer a été en fonction jusqu'en 1989. Par la suite, les rails ont été démantelés pour faire place, quelques années plus tard (1996), au parc linéaire Le P'tit train du Nord. Depuis, il n'y a plus de chemin de fer à Mont-Laurier.

L'entreprise du Parc linéaire du Petit train du Nord, qui relie Saint-Jérôme à Mont-Laurier, constitue le parc linéaire le plus long du Canada. Il s'agit d'une piste cyclable de 200 km empruntant cette ancienne voie ferrée. Dépendamment des secteurs, le parc linéaire peut être parcouru en été à vélo ou en patin à roues alignées et en hiver en ski de fond ou encore en motoneige. La fin du parc linéaire est localisée à la limite ouest du secteur industriel lourd.

Ce magnifique parcours accueille une clientèle grandissante composée de cyclistes, de skieurs (de Saint-Jérôme à Sainte-Agathe) et de motoneigistes (de Sainte-Agathe à Mont-Laurier). Du point de vue faunique, la présence du parc linéaire facilite maintenant l'accès à des ressources autrefois inaccessibles au public, tels que certains secteurs des rivières Rouge, du Nord et du Diable, ainsi qu'à divers milieux forestiers et humides situés en périphérie.

4.5.2.3 Aéroport

L'aéroport de Mont-Laurier est situé à 5 kilomètres du centre-ville, à proximité de la plage municipale du lac des Sources, dans le village de Saint-Jean-sur-le-Lac, soit à l'extérieur de notre zone d'étude. L'aéroport possède une piste d'atterrissage d'une longueur de 4 000 pieds par 75 pieds de largeur. Elle peut accueillir des avions de type Dash 8 ainsi que des hélicoptères, tel que le Griffon.

4.5.2.4 Antennes de télécommunications ou réseau de fibre optique

Selon le plan d'urbanisme de la ville de Mont-Laurier, parmi les équipements et infrastructures destinés à l'usage de la vie communautaire, on retrouve une tour de communication au sud du lac Thibault. Cependant, cette dernière est localisée à l'extérieur de notre périmètre d'étude. Par contre, selon le plan de zonage de la ville, il y aurait une tour de communication à environ 1,5 km au sud-ouest de l'entreprise.

En matière de communication, le territoire est desservi par une station radiophonique (bande FM) à Mont-Laurier doublée d'une station de rediffusion à Sainte-Véronique. Le territoire compte aussi une station de télévision communautaire à Mont-Laurier. La population du territoire a accès à deux hebdomadaires régionaux.

La plupart des agglomérations de villages sont desservies par un service de câblodistribution. Ailleurs, le recours à des équipements spécialisés est nécessaire pour accroître le nombre de stations disponibles.

4.5.2.5 Infrastructures électriques

Un poste de distribution d'électricité à 120kV, est localisé à environ 800 m au sud de l'entreprise.

4.5.2.6 Gazoduc ou oléoduc

Aucune conduite de gazoduc ou d'oléoduc n'est présente dans le secteur de Mont-Laurier (comm. pers. Jean Labelle, MRC Antoine-Labelle)

4.5.2.7 Source d'alimentation en eau potable et gestion des eaux usées

Actuellement, la ville de Mont-Laurier possède 2 stations de pompage d'eau potable et le traitement de l'eau se fait uniquement avec un système de désinfection par chloration. Les deux sources d'eau sont les lacs Thibault et de la Dam, respectivement à l'est et au nord-ouest du secteur à l'étude. La qualité de l'eau est contrôlée chaque jour par des techniciens spécialisés. De plus, afin d'assurer la qualité de l'eau potable, la Ville procède au rinçage du réseau d'aqueduc une fois par année généralement au printemps.

Par ailleurs, afin de se conformer aux nouvelles normes gouvernementales, le 31 juillet 2006, la Ville a débuté la construction d'une usine de pompage et de filtration. Les travaux devraient être complétés au cours de l'été 2007. Cette usine sera érigée dans le périmètre des rues Dorion et de La Madone et assurera un réseau d'aqueduc conforme pour le secteur résidentiel situé près de l'Hôpital.

Le secteur de la rivière du Lièvre compte huit municipalités avec des réseaux d'égouts, ceux-ci desservant 24 615 personnes. Toutefois, les cinq stations d'épuration traitent les eaux usées de 12 553 personnes. Ces interventions d'assainissement urbain ont permis, notamment à Mont-Laurier, une nette diminution des problèmes de salubrité et d'odeurs, et ont amélioré l'apparence de la rivière du Lièvre. Dans le secteur de Mont-Laurier, l'usine d'épuration de la ville est localisée à environ 2 km au sud de Uniboard.

4.5.2.8 Lieu d'enfouissement sanitaire

Le lieu d'enfouissement sanitaire (LES) autorisé par le gouvernement du Québec et en exploitation, par la Régie intermunicipale de déchets solides de la Lièvre (RIDL) est localisé à Mont-Laurier, à l'est de l'usine d'épuration. En 1986, la RIDL s'est portée acquéreur d'un terrain et a préparé des plans et devis techniques afin de faire une demande auprès du ministère de l'Environnement. Bien qu'une ordonnance ait été émise à la régie en 1985 par le ministère pour débiter les travaux d'enfouissement, ce n'est toutefois qu'en février 1988 que le ministère a délivré son certificat de conformité pour l'établissement et l'exploitation d'un lieu d'élimination des déchets solides sur une partie du lot 17 du rang 1, du cadastre officiel du canton de Campbell dans la ville de Mont-Laurier. La superficie totale du terrain étant de 58,21 hectares dont environ 13,4 hectares peuvent être utilisés à l'exploitation du site.

Le LES reçoit annuellement un peu plus de 21 000 tonnes de matières résiduelles en provenance du secteur résidentiel (34 %), des industries, du commerce et des institutions (53 %) et du secteur de la construction et de la démolition (13%). De cette quantité, 6 800 tonnes (39 %) sont récupérées et valorisées (incluant cendres industrielles), alors qu'un peu plus de 14 000 tonnes (pour 2001) de matières sont réellement enfouies. Le ministère indique que la capacité originale du LES est de 1 053 151 m³.

En mars 1995, le ministère a autorisé de modifier le réaménagement du recouvrement final selon une pente de 5 %. De plus, avec l'achat d'un nouveau compacteur (compacteur 1060 kg/m³) en 1999, la durée de vie du site s'est vue modifiée et, par conséquent, augmentée. Depuis le début des opérations du site jusqu'en 2001, 225

307 tonnes ont été enfouies; le volume complété représenterait donc 27 % du volume total. À cet effet, le site aurait une capacité résiduaire de 568 543 m³ correspondant environ à 602 655 tonnes avec le nouveau compacteur, ce qui lui donnerait une durée de vie théorique et approximative d'une quarantaine d'années, en maintenant le niveau d'enfouissement actuel.

Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2004-2008 (2004), de la MRC d'Antoine-Labelle, rapporte qu'en mai 2003, il avait été formellement reconnu par la MRC de maintenir le LES de Mont-Laurier. À cette époque, le PGMR prévoyait qu'au moment de l'adoption du *Projet de règlement sur l'élimination des matières résiduelles*, que le LES serait converti en lieu d'enfouissement technique (LET), et ce, à l'intérieur du délai transitoire. De plus, le tout devait être financé exclusivement par les municipalités de la Vallée de La Lièvre. Le LES de Mont-Laurier peut poursuivre son exploitation actuelle sans demander une autorisation d'agrandissement puisqu'il possède une superficie considérable pour y poursuivre son exploitation future. Seul son mode d'exploitation actuelle (par atténuation naturelle) sera modifié avec la récente adoption du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles*.

Il est à noter que l'ancien dépotoir est maintenant un site fermé et il se retrouve au sud du lac Thibault.

4.5.2.9 Site de dépôt de matériaux secs

La ville de Mont-Laurier possède également un site de dépôt de matériaux secs (DMS) qui sert à éliminer les résidus de construction et de démolition. Ces résidus sont en grande partie constitués de béton, de brique et d'asphalte. Ils comprennent aussi du bois, du gypse, des textiles et des isolants. Le site de dépôt de matériaux secs est situé dans le secteur industriel lourd, légèrement au nord de l'usine Uniboard.

L'établissement de ce DMS, en 1989, provient initialement d'un projet de restauration d'une ancienne sablière désaffectée localisée dans la ville de Mont-Laurier, plus particulièrement sur une partie des lots 26A et 27A du rang I du canton Campbell. La superficie totale du site couvre 3 hectares. C'est en 1996 que la ville obtenait du ministère un certificat d'autorisation pour des activités de concassage et de tamisage de rebuts de béton et d'asphalte. Avec cet équipement et au rythme des activités actuelles, on estime une prolongation d'une durée de vie du DMS d'environ 15 à 20 ans.

4.5.2.10 Écoles

Mont-Laurier est dotée de 5 écoles primaires (Madone, Jean XXIII, Saint-Eugène, Pavillon Sacré-Coeur et Carrière) et de deux écoles secondaires (Polyvalente St-Joseph et Pavillon St-Joseph). Suite à un souhait de la population des Hautes-Laurentides, depuis 1983, le Cégep de Saint-Jérôme a implanté un pavillon à Mont-Laurier, le Centre collégial de Mont-Laurier (site Internet, Commission scolaire Pierre-Neveu).

Depuis plus de 20 ans, l'Université du Québec en Outaouais a pignon sur rue à Mont-Laurier. Fruit d'une collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais et le Cégep de Saint-Jérôme, le Centre collégial de Mont-Laurier est le premier établissement d'enseignement supérieur dans les Laurentides à être doté d'une salle de téléconférence. Grâce à un lien virtuel interactif avec l'UQO, des étudiants et des étudiantes peuvent assister et participer à des cours dispensés en direct dans une salle de classe de l'Université, en même temps que les étudiants inscrits à ce cours (site Internet, Université du Québec en Outaouais).

4.5.2.11 Hôpitaux

On retrouve, à Mont-Laurier, un hôpital, un CLSC ainsi qu'un CHSLD.

4.5.2.12 Patrimoine archéologique et culturel

Aucun élément patrimonial archéologique n'est rapporté dans la zone à l'étude. Seule la Maison Alix, première maison du Rapide-de-L'Original, construite en 1887, a été classée monument historique et elle s'est vue décerner cette reconnaissance par le Ministère des affaires culturelles en 1984. Cette dernière est sise au 434, rue du Portage, soit à l'ouest de l'usine Uniboard, sur la rive nord de la rivière du Lièvre.

4.5.3 Profils social, économique, culturel et socio-sanitaire de la population concernée

4.5.3.1 Cadre administratif et démographique

L'usine d'Uniboard Canada inc. est située dans les limites de la ville de Mont-Laurier, de la MRC d'Antoine-Labelle. Cette MRC fait partie de la région administrative des Laurentides qui comprend huit M.R.C. couvrant une superficie de 21 500 km². La MRC d'Antoine-Labelle occupe 73 % de l'espace régional. Située dans l'ouest québécois, appelée les Hautes-Laurentides, elle compte une population totale de 34 915 habitants et occupe une superficie de 15 665 km² dont environ 10 000 km² sont constitués de territoires non municipalisés. La MRC est bornée au nord par la MRC du Haut Saint-Maurice, à l'ouest par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, à l'est par la MRC de Matawinie et au sud par les MRC des Laurentides et de Papineau.

Pour sa part, la Ville de Mont-Laurier constituée en 2003, suite au regroupement des municipalités de Des Ruisseaux, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles et de la Ville de Mont-Laurier, a de nouveau été modifiée le 1er janvier 2006, suite à la volonté exprimée par les citoyens de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, lors du scrutin référendaire de juin 2004, de reconstituer leur ancienne municipalité. L'agglomération de Mont-Laurier a donc été constituée par le décret 1062-2005 du gouvernement du Québec, suite à la réorganisation de la Ville de Mont-Laurier. Elle n'est pas une entité en soi, mais un territoire regroupant la Ville de Mont-Laurier et la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles. L'actuelle Ville de Mont-Laurier occupe maintenant un territoire de 591 km² (590,64 km²) et compte 13 339 habitants (décret de population 1248-2005 pour 2006). Mont-Laurier est située à la convergence des routes 117 et 309 et les municipalités voisines sont : au nord, Ferme-Neuve; au sud, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles; à l'est, Lac-des-Écorces; et à l'ouest, Grand-Remous.



Source : MRC Antoine-Labelle

Figure 4.17 : Territoire de la MRC d'Antoine-Labelle

4.5.3.2 Profil culturel et récréatif

Les amateurs de loisir culturel sont comblés par les spectacles. En été, les Concerts du Parc présentent les dimanches soirs, des concerts très variés pour le public en général. Les Promenades découvertes et le Centre d'exposition ajoutent une dimension importante à la vie culturelle.

Les infrastructures de Mont-Laurier lui permettent d'accueillir des tournois de sport amateur de prestige et des réunions ou congrès régionaux. La ville offre aussi des activités en toutes saisons : vélo, marche, canot, motomarine, camping, ski de fond, motoneige, etc.

Plusieurs activités récréatives sont réalisées sur la rivière du Lièvre. Dès le mois de juin et ce jusqu'au mois d'août, l'Association des coureurs en canot de la Lièvre (ACCL), organisme à but non lucratif, tente de promouvoir la Course internationale de canots de la Lièvre, la pratique du canot et du kayak ainsi que toutes autres activités de plein air. L'organisme vise également à former la relève et à soutenir les équipes locales amateurs et élites. Les activités ont lieu sur le site de l'Association des coureurs en canot de la Lièvre (ACCL) qui est situé sur la rue Dorion près du pont Neveu.

La ville de Mont-Laurier rapporte que la pêche sportive est une activité grandement pratiquée dans la rivière du Lièvre et que les principales espèces pêchées sont le doré, le grand brochet et la truite.

Par ailleurs, cette rivière, encore sauvage dans sa partie amont, offre un potentiel de navigation entre Mont-Laurier jusqu'au barrage des Cèdres et du Lac Poisson Blanc à Notre-Dame-du-Laus, ce qui représente plus de 90 km de couloir navigable. Sur ce parcours, seuls les Rapides du Wabessee situés aux limites des municipalités de Kiamika et de Lac-du-Cerf peuvent présenter une entrave à la navigation en période d'étiage.

Bien que les résultats du programme Environnement-Plage, pour la municipalité de Mont-Laurier, sont excellents, ceux-ci concernent uniquement la plage municipale du lac des Sources (lac-des-Sources) et la plage du domaine des Prés-d'or (lac des Îles), deux endroits localisés à l'extérieur de la zone à l'étude.

4.5.4 Économie locale et régionale

La Ville de Mont-Laurier constitue un pôle régional de services, le seul d'importance entre Mont-Tremblant et l'Abitibi. Elle possède à cet égard une position enviable.

Bien que Mont-Laurier soit située à une courte distance des pôles touristiques intensifs des Laurentides, l'éloignement relatif de la Ville du grand centre de Montréal lui a permis au fil des années de :

- développer une base économique solide reliée à l'exploitation forestière;
- profiter de l'achalandage annuel généré par les activités de chasse et de pêche et du tourisme de la grande région;
- développer un réseau de services de la santé, d'éducation, de services professionnels et de commerces des plus complets, assurant ainsi une relative autonomie du milieu pour sa quête de services essentiels.

Forte d'une consolidation issue du récent regroupement, la Ville offre une grande diversité de lieux de résidence, assurant ainsi une qualité de vie à Mont-Laurier et un attrait pour ses résidents, ses visiteurs et ses partenaires économiques.

Les enjeux importants ressortis du plan stratégique de développement adopté en juin 2004, amènent l'autorité municipale à concilier le développement de l'activité forestière avec l'activité touristique, le tout dans le respect de l'environnement et des attentes des diverses clientèles. La vision stratégique de Mont-Laurier établit clairement les conditions propices et essentielles à sa croissance, le tout dans le respect des valeurs fondamentales de la collectivité.

L'activité industrielle est implantée de façon ponctuelle sur le territoire. La majorité des industries est orientée vers la transformation ligneuse. Leur implantation est en fonction des sources d'approvisionnement, évitant ainsi le transport de matière ligneuse sur de grandes distances. Dans la partie nord du bassin versant, on retrouve plusieurs scieries dont les plus importantes sont la Commonwealth Plywood, les Bois feuillus de la Lièvre inc., Max Meilleur & fils Itée et les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda. On retrouve également une usine de la compagnie Uniboard Canada inc., spécialisée dans la fabrication de panneaux de fibre de bois (MRC Antoine-Labelle, 2001). Le Tableau 4.8 présente la répartition des entreprises par secteur d'activités économiques pour la MRC d'Antoine-Labelle.

Tableau 4.8 : Répartition des entreprises par secteur d'activités économique pour la MRC d'Antoine-Labelle (1998)

| <u>Secteur</u> | <u>Nombre d'employés</u> | | <u>Nombre d'entreprises</u> | |
|--|--------------------------|-----------------------|-----------------------------|-----------------------|
| <u>Primaire</u> | <u>1783</u> | <u>11,7 %</u> | <u>392</u> | <u>21,1 %</u> |
| <u>Secteur manufacturier</u> | <u>1427</u> | <u>9,4 %</u> | <u>114</u> | <u>6,1 %</u> |
| <u>Secteur de la construction</u> | <u>746</u> | <u>4,9 %</u> | <u>134</u> | <u>7,2 %</u> |
| <u>Tertiaire</u> | <u>11 234</u> | <u>74,0 %</u> | <u>1214</u> | <u>65,5 %</u> |
| <u>Total</u> | <u>15 190</u> | <u>100,0 %</u> | <u>1854</u> | <u>100,0 %</u> |

Source : Développement des Ressources humaines Canada, 1998

La présence d'une forêt riche, l'abondance des plans d'eau et la facilité d'accès à la ressource faunique expliquent la prépondérance des vocations forestière et récréotouristique sur le territoire du bassin versant. L'exploitation et l'aménagement forestiers ainsi que l'industrie du bois sont des activités économiques importantes tout comme le secteur du tourisme, également lié à la forêt par le biais de la chasse, de la pêche et de plus en plus par celui du tourisme de plein air (MRC Antoine-Labelle, 2001). Cette forêt qui génère la grande majorité des emplois occupe près de 75 % du territoire. Les emplois reliés à l'exploitation de la matière ligneuse le sont soit de façon directe par les activités de récolte du bois et par l'industrie de la transformation primaire ou indirectement par les secteurs manufacturier, du transport, de production de papier de même qu'au niveau de l'hébergement, de la restauration, de la construction et du commerce au détail.

Par exemple, pour la MRC d'Antoine-Labelle en 2003, l'activité de l'industrie forestière a généré un total de 1 934 personnes-année d'emploi. Ces emplois se divisent comme suit : 1 510 personnes-année d'emploi direct, 249 personnes-année d'emploi indirect et 175 personnes-année d'emploi induit. De plus, il est estimé que le montant généré chaque année au Québec à partir de la forêt publique des Hautes-Laurentides est de 310,6 M\$ dont 140,1 M\$ dans la MRC d'Antoine-Labelle (Eco Tech Consultants, 2004). Un sondage réalisé auprès des entreprises manufacturières de la MRC d'Antoine-Labelle a révélé que les investissements des entreprises forestières se sont élevés à 114,5 millions de dollars entre 1997 et 2003, soit sur une période de 7 ans. Ce montant représente une moyenne de 16,4 millions de dollars par année. Ce montant d'investissement de l'industrie forestière représentait à lui seul plus de 87 % des investissements du secteur manufacturier dans la MRC d'Antoine-Labelle (CLD de la MRC d'Antoine-Labelle, 2004).

Les emplois reliés aux activités récréotouristiques occupent le secteur tertiaire de l'économie du territoire. Ce secteur prend beaucoup d'expansion depuis quelques années avec l'accroissement du développement régional. L'accès au territoire est facilité par la route provinciale 315, puis par la route 309 qui longe un long tronçon de la rivière du Lièvre. De plus, l'ensemble du territoire est accessible par un réseau routier secondaire doublé d'un imposant réseau de chemins forestiers. Le réseau routier public traversant les ZECs du territoire compte pour 573 km de chemins forestiers dits « principaux » (RZHL, 2003). Le tourisme sur le territoire du bassin versant gravite essentiellement autour des activités de grande nature et le territoire forestier sert de support à de nombreuses activités de loisirs telles que la chasse, la pêche, le canotage, l'observation de la nature, la randonnée et la villégiature. Un autre aspect important au niveau du développement intégré concerne les équipements régionaux tels que les parcs, les réserves, les zecs, les pourvoiries et les sentiers de motoneige (MRC Antoine-Labelle, 2001). L'augmentation de la population durant la période estivale, par la venue des villégiateurs et des touristes, entraîne des retombées économiques non négligeables pour les régions des Laurentides et de l'Outaouais.

Dans le secteur primaire, on retrouve un autre secteur d'activité qui est celui de l'agriculture, dont la superficie des fermes (incluant les boisés de ferme) en exploitation occupe 4,3 % du territoire. La superficie cultivée est plus importante dans la proportion régionale des Laurentides (76 %) comparativement à la proportion régionale de l'Outaouais (24 %) mais où la composition du sol est plus favorable et la topographie généralement plus plane, favorisant ainsi l'implantation de grandes cultures (MRC Papineau, 1996). Certaines cultures sont en émergence et en expansion telles les petits fruits et l'élevage exotique. Ces nouveaux produits locaux sont porteurs d'avenir puisqu'ils contribuent à créer une nouvelle richesse sur le territoire par la substitution de produits importés ou par l'exportation de ces produits vers des marchés hors région (MRC Antoine-Labelle, 2001).

Afin de répondre à la demande de promoteurs et d'entreprises qui désirent s'établir à Mont-Laurier, la ville a maintenant deux parcs industriels, soit un à caractère léger et un autre pour l'industrie lourde.

Le secteur du parc industriel léger se caractérise actuellement par la présence d'entreprises reliées à la construction, à l'industrie légère de transformation du bois, au transport et à des services d'utilités publiques.

Pour sa part, le secteur du parc industriel lourd a été inauguré en 2000, lorsque la Ville a décidé d'acquérir des terrains situés en dehors de son parc industriel léger afin de disposer d'espaces suffisants pour l'implantation d'entreprises où l'impact négatif sur la proximité des secteurs résidentiels serait diminué. Il s'agit d'un secteur où l'activité industrielle reliée à la transformation du bois est intense.

4.5.5 Préoccupations, opinions et réactions de la communauté locale

Tel que mentionné à la section 2.1.1, la politique environnementale de la compagnie a comme philosophie de développer une attitude d'ouverture et de transparence envers la communauté pour qu'elle soit renseignée sur les activités de l'entreprise et sur les mesures de protection de l'environnement mises de l'avant afin d'assurer une meilleure qualité de vie.

Il est actuellement prévu que des rencontres et des échanges aient lieu avec les principaux intervenants locaux (politique et économique) concernant ce projet au cours de la phase de réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement afin d'intégrer, dans la mesure du possible, les préoccupations et les observations de la communauté.

Le maire de la municipalité ainsi que le comité de suivi des citoyens seront informés des démarches en cours.